

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALEILLE Séance du 13 MAI 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	10

Date de convocation	: 6 mai 2025	Date d'affichage	: 6 mai 2025
----------------------------	--------------	-------------------------	--------------

L'an deux mille vingt-cinq et le treize mai, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur **FLAMAND Robert**, Maire.

Présents : FLAMAND Robert, Maire, BOUCHARD Éric, CREPIAT Annie, GARDON François, VIRICEL Christelle Adjointes, PLOTON Laura, POYET Bruno, CHALLET Thierry, VENET Marie-Louise, DEROSIER Philippe

Absents excusés : CHALANDON Edith, ROLLAND Yann, MARGOTAT Lydie, VERICEL Géraldine, FRANCE Jean-Marie

Secrétaire de séance : GARDON François

DEL2/13-05-25 – Autorisation du maire à ester en justice au nom de la commune

L'article L2122-22 (16°) du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que le Maire peut, par délégation du Conseil Municipal, être chargé, en tout ou partie, d'intenter, au nom de la commune, les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ATTRIBUE** à Monsieur le Maire délégation pour agir en justice pour la totalité des attributions mentionnées à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, y compris dans le cadre d'actions collectives.

ADOPTÉE à l'unanimité des membres présents.
Expédition conforme au registre.

Le secrétaire de séance,
François GARDON

Le Maire,
Robert FLAMAND



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203192-20250513-DEL2_13-05-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/05/2025